



Groupe
SAMSE

PORTRAIT DE L'ACTIONNARIAT SALARIE DU GROUPE SAMSE

LAUREAT DU PRIX COUP DE CŒUR DU JURY

Créé en 1920 et basé à Grenoble, SAMSE est le second groupe français de distribution de matériaux de construction pour le bâtiment et l'habitat. Composée de 29 enseignes, l'entreprise SAMSE emploie 6 000 collaborateurs avec 350 points de vente répartis sur 55 départements. En 2020, notre activité est restée dynamique avec un chiffre d'affaires s'élevant à 1,5 milliard d'euros.

La culture du partage est incontestablement une valeur fondatrice du Groupe, qu'il s'agisse de biens financiers, d'organisation hiérarchique ou de formation, le tout résumé dans : « Nos valeurs, c'est le partage du savoir, qui rend possible le partage du pouvoir, qui concourt au partage de l'avoir ».

L'actionnariat salarié est né dès 1968 avec la mise en place de la prime de **participation payée en actions**, après concertation avec les partenaires sociaux.

Une nouvelle étape est franchie en 1988. Face au risque avéré d'une OPA imminente avec une majorité du capital vulnérable en bourse, **le Rachat de L'Entreprise par les Salariés (RES)** a été la solution pour conserver notre indépendance. Les familles et les salariés se sont unis pour créer une société de tête, Dumont Investissement, en vue de contrôler plus de la moitié du capital de la société cotée SAMSE. Nous avons été la première société cotée en bourse à se lancer dans ce type d'opération.

En 2020, face au risque de rachat par un fonds d'investissement, **la reconquête de notre indépendance** a été possible grâce à une nouvelle alliance des actionnaires salariés, familiaux et de nouveaux investisseurs. Parce que notre performance est plus que jamais garante de notre indépendance et que nous sommes persuadés que l'indépendance capitalistique est un facteur clé de la performance durable.

Nous avons construit un plan d'affaires à 5 ans qu'il nous faut maintenant réussir ensemble, en embarquant tous nos collaborateurs vers un « Horizon Bleu pour tous ». L'ensemble des enseignes du Groupe sont mobilisées dans cette dynamique.

Ainsi, pour accompagner le développement et partager les fruits de la performance du Groupe dans les années à venir, **une nouvelle page de l'actionnariat salarié** s'est ouverte **en 2021** avec plusieurs mesures

- Un plan de co-investissement proposé à 530 managers,
- Un plan d'attribution gratuite d'actions destiné aux managers qui n'ont pas co-investi,
- Un élargissement de 19% du périmètre d'éligibilité aux fonds d'actionnariat salarié et le renforcement de la politique d'abondement. Grâce à cette mesure, la totalité des collaborateurs de la société mère et des filiales ont désormais la possibilité d'investir dans les fonds d'actionnariat salarié et **75% d'entre eux sont actionnaires à ce jour.**

Nous sommes fiers de notre actionnariat atypique qui fait notre force. Notre ambition affichée est que 100% de nos collaborateurs deviennent actionnaires de notre / leur entreprise.